

Département de la Vendée

Commune de LE PERRIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : 04/02/2025  
Nombre de membres en exercice : 19  
Nombre de présents : 13  
Nombre de votants : 12

<i>Séance N° 01</i>
<i>10/02/2025</i>
<i>Délibération 009/3.3</i>

L'an deux mille vingt-cinq, le dix février à 19 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Mme GODEFROY Rosiane, Maire.

Membres présents : Mmes GODEFROY Rosiane, BERNARD Béatrice, BILLET Sabine, BESSEAU Martine, HAMELIN Karine, ARTUS Pauline, PONTOIZEAU Fabienne, MOURAIN Lisa, HENRIQUES Floriane et Mrs MILCENT Jean-Paul, ABU-AITA Maher, POUGEARD Pierre.

Absents excusés : Mrs CHAUVIN Yannick, GUILBAUD David, CUVILLIER Jean-Claude, Mme HA Christine.

Absents : Mrs PINEAU Nicolas, AVERTY Julien, HEMON Christian

Pouvoir : Mr CHAUVIN Yannick a donné pouvoir à Mme BERNARD Béatrice.

Mr Pierre POUGEARD a été élu secrétaire.

**OBJET : Bail commercial 4 Grande Rue**

Madame Le Maire rappelle aux membres présents qu'un bail dérogatoire a été signé avec l'entreprise ORQ Interactive en date du 1<sup>er</sup> mars 2022.  
Ce bail a été renouvelé à 2 reprises pour une fin au 28/02/2025 et ne peut être reconduit.

Vu la demande de l'entreprise ORQ Interactive souhaitant poursuivre son activité et de ce fait nous ayant adressé un courrier de demande de bail commercial à compter du 01/03/2025 pour l'atelier (type boutique - vitrine sur rue) et de l'annexe attenante,

Madame Le Maire propose aux membres du conseil municipal la contractualisation d'un bail commercial 3-6-9 pour ce bâtiment sis 4 Grande Rue, de l'atelier (style boutique sur rue) et sa dépendance attenante et de fixer le prix du loyer hors charges à 150 € mensuel.

Monsieur POUGEARD Pierre quitte la salle pour ne pas prendre part au vote de cette délibération.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

- **APPROUVE** la contractualisation d'un bail commercial de 3 ans renouvelable suivant les modalités du bail pour le bâtiment sis 4 Grande Rue, de l'atelier (style boutique sur rue) et sa dépendance attenante, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2025.
- **DECIDE** de fixer le prix du loyer hors charges à 150 € mensuel.
- **AUTORISE** Madame Le Maire ou son représentant à signer le bail commercial avec la société ORQ Interactive, représentée par Mr Pierre POUGEARD, 34 chemin des Poirasses 85300 LE PERRIER.

Fait et Délibéré en Mairie du PERRIER, les jour, mois et an que dessus,  
Et ont tous les membres présents signés au registre des délibérations.

Pour extrait conforme  
Madame le Maire  
Rosiane GODEFROY



Le secrétaire de séance  
Mr Pierre POUGEARD